

Récupérez vos fichiers perdus avec Recuva

Si vous avez effacé des fichiers, ils sont dans la corbeille. Il est donc aisé de les récupérer en ouvrant cette dernière, puis en cliquant à l'aide du bouton droit de la souris sur un fichier et enfin en choisissant l'option « Restaurer »...

Mais si vous avez vidé cette corbeille, ou si le fichier a été supprimé depuis trop longtemps, vous devez recourir à un logiciel spécial pour le récupérer. Pour ce genre d'opération, vous pouvez utiliser par exemple Recuva portable...



Nota : si vous n'avez jamais employé de logiciels « portables », reportez-vous au dernier chapitre de ce document : « *à propos des applications portables* »...

■ Téléchargez et installez le programme

Recuva est gratuit, on peut le télécharger à l'adresse suivante :

<http://www.piriform.com/recuva/builds>

Sélectionnez la version « portable ». Cliquez sur le bouton « Download », puis « Start download ».

Cliquez ensuite sur « Enregistrer » dans la fenêtre qui s'affiche. Choisissez un dossier que vous aurez nommé par exemple « App portables », dans lequel vous pourrez ranger ce type d'applications.

Le programme se présente sous la forme d'un fichier « ZIP », il suffit de le décompresser avant de l'utiliser. Si ne savez pas manipuler les fichiers ZIP, consultez notre brochure « *les archives* » à l'adresse :

<http://www.alpi40.fr/article/articleview/1085/1/773/>



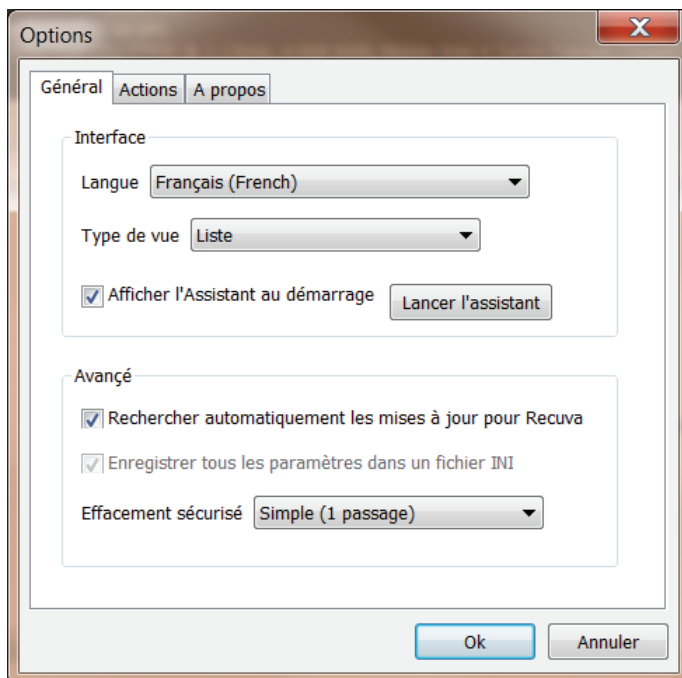
■ Utilisez le programme

Lancez Recuva (ou Recuva64 si vous êtes doté(e) d'un système 64 bits).

Lors du 1er démarrage, cliquez sur « Cancel »,



Cliquez ensuite sur le bouton « Options », et réglez le langage. D'autres options sont disponibles...



■ Récupérer des fichiers effacés

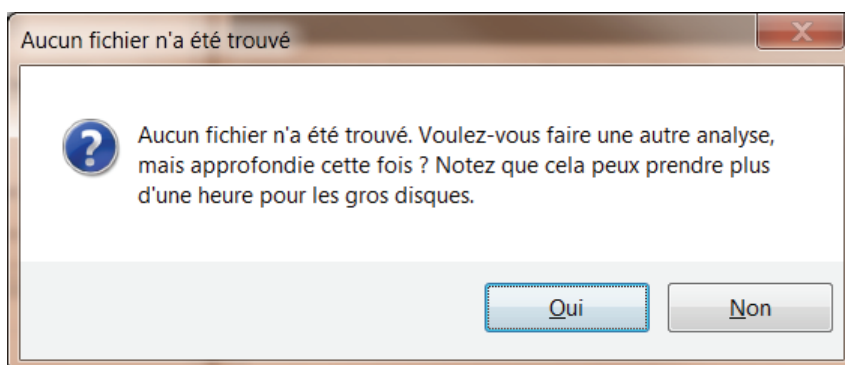
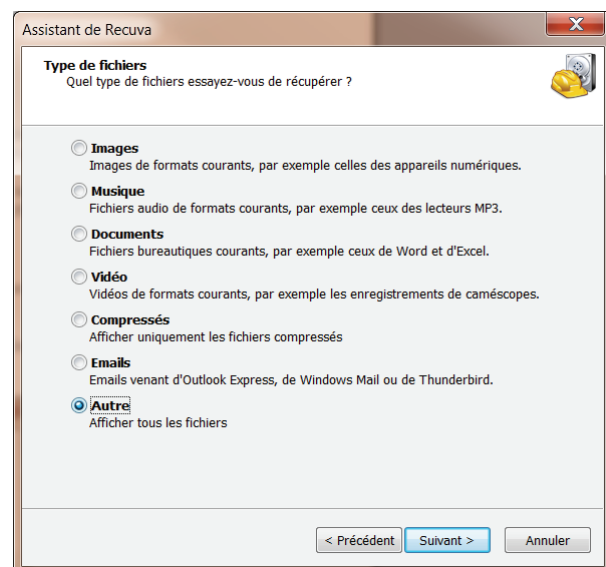
Pour restaurer un ou plusieurs fichiers effacés, lancez l'assistant depuis le menu « Options ». Choisissez « Autre » si vous n'êtes pas sûr(e) de ce que vous recherchez...

Pour un traitement plus rapide, si vous vous rappelez où vous aviez rangé le fichier, il est conseillé d'indiquer le nom du dossier initial. Choisissez « Emplacement spécifique », puis « Explorer »

Par exemple,

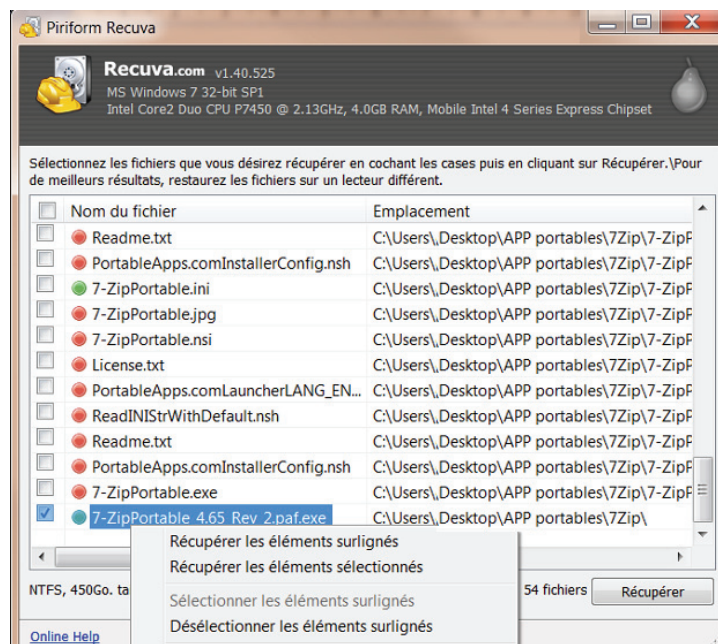
Ouvrez votre disque dur, puis « Utilisateurs » (ou bien « Documents and settings »), puis votre nom d'utilisateur, puis « Bureau » ...

NB : parfois Recuva ne trouve pas vos fichiers avec une analyse rapide, un examen plus approfondi s'impose, mais attention, ce traitement est plus long !



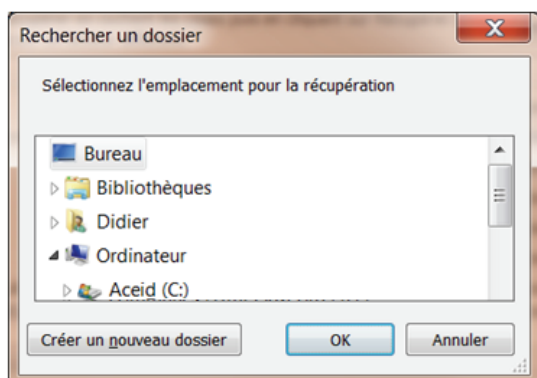
Notez qu'un fichier est récupérable s'il n'a pas été « écrasé » par un autre, donc il convient d'agir au plus vite après la suppression !

Une fois la recherche terminée, consultez la liste des fichiers trouvés.

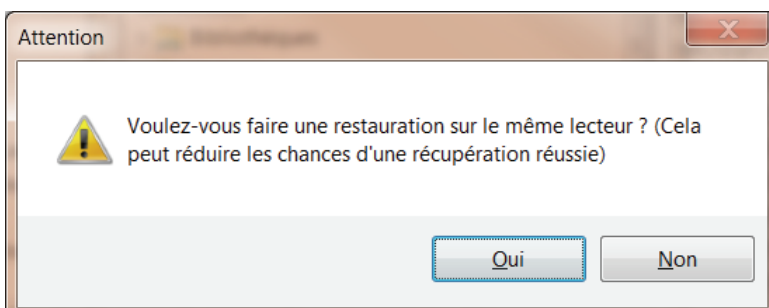


Remarque : les fichiers en vert sont facilement récupérables, ceux en orange ne sont peut être pas intégralement récupérables, enfin ceux en rouge sont irrécupérables.

Cochez le ou les fichiers à restaurer, puis cliquez à l'aide du bouton droit de la souris et choisissez « Récupérer les éléments sélectionnés », le logiciel va vous proposer un dossier de destination...



Évitez de sélectionner le dossier où se trouvait initialement le fichier. Choisissez par exemple le Bureau. Vous pouvez aussi opter pour une autre unité (un autre disque dur ou une clé usb par exemple)...



En cliquant sur « passer en mode avancé », on a accès aux onglets « Aperçu », « info », « en-tête », qui recèlent des informations complémentaires sur les fichiers...

■ A propos des applications portables

Une application « portable » est un logiciel fonctionnant de manière autonome sans nécessiter d'installation « lourde » sur votre système. De ce fait, on peut imaginer utiliser le programme comme on le ferait avec n'importe quel logiciel du marché, c'est-à-dire en le lançant à partir de votre disque dur, mais également sur des supports de stockage amovibles tels une clé USB, un cédérom ou une carte flash quelconque. Les intérêts de cette manière de procéder sont multiples, en voici une liste non exhaustive :

- Cela évite d'encombrer inutilement le registre de votre système (voir plus loin),
- Vos logiciels vous suivent partout, quel que soit l'ordinateur utilisé,
- Vous ne laissez pas de traces derrière vous,
- Pour désinstaller un logiciel portable, il suffit de le jeter à la corbeille, du coup, l'installation d'une nouvelle version est plus facile,
- Si vous conseillez ce genre de logiciels à des personnes peu habituées à l'informatique, vous n'aurez pas ou peu d'explications à fournir pour l'installation...

Mon conseil : Créez un dossier que vous nommerez par exemple « app portables » sur votre bureau Windows.

Didier Robino